

Programme des éducateurs et éducatrices en nutrition communautaire de l'ORSW

Foire aux questions

Pour les *organismes* qui demandent des services

1) Qu'est-ce que le Programme des éducateurs et éducatrices en nutrition communautaire?

Le Programme des éducateurs et éducatrices en nutrition communautaire (ÉNC) de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW) est un service gratuit qui soutient les programmes communautaires et les organismes sans but lucratif en leur fournissant des renseignements généraux sur l'alimentation saine et les connaissances alimentaires. Les éducateurs et éducatrices en nutrition communautaire sont des bénévoles que des diététistes en santé publique de l'ORSW ont formés pour qu'ils transmettent des renseignements fiables, objectifs et à jour sur l'alimentation et les aliments sains à la collectivité. Le ÉNC vise à améliorer les connaissances de la collectivité en matière d'alimentation au moyen de l'éducation par les pairs et de l'acquisition de compétences, à contribuer au développement d'une capacité nutritionnelle durable au sein des organismes communautaires et à soutenir les environnements propices à une saine alimentation.

2) Qui peut accéder au programme ÉNC?

Le ÉNC est accessible aux organismes sans but lucratif ou aux organismes communautaires de la région sanitaire de Winnipeg.

3) Que dois-je faire si je dispose d'un budget pour des présentations sur la nutrition?

Le ÉNC s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux groupes communautaires qui sont incapables d'obtenir des fonds pour des professionnels en nutrition. Si vous disposez d'un budget pour des présentations sur la nutrition, veuillez communiquer avec une diététiste en pratique privée du College of Dietitians of Manitoba à l'adresse (en anglais seulement) : <https://www.collegeofdietitiansmb.ca/find-a-dietitian/speakers-bureau/>.

4) Y a-t-il des coûts associés au ÉNC?

- a) **Programme** : Il n'en coûte rien pour faire appel à un éducateur ou une éducatrice bénévole. La politique de l'ORSW interdit à tous les bénévoles, y compris ceux du ÉNC, d'accepter des cadeaux ou de toucher des honoraires. Les pairs bénévoles sont les éléments clés du succès du programme ÉNC.
- b) **Aliments** : Si vous avez demandé une démonstration culinaire, vous serez responsable de l'épicerie. Les éducateurs et éducatrices ne sont pas tenus d'acheter des provisions avec leur propre argent ni de demander un remboursement à l'organisme. La diététiste

en santé publique vous fournira une copie des recettes sélectionnées pour que vous puissiez acheter les ingrédients requis.

5) Quel est le rôle de l'éducateur et l'éducatrice en nutrition communautaire?

Les éducateurs et éducatrices en nutrition communautaire travaillent avec un certain nombre de personnes et de groupes dans toutes les zones communautaires de Winnipeg. Leurs services comprennent les suivants :

- Présentations communautaires sur des sujets tels que : l'alimentation saine et les compétences culinaires, les courses, les relations saines avec les aliments et des renseignements concernant les systèmes alimentaires.
- Kiosques d'information et présentoirs à des foires alimentaires.
- Animation de programmes de nutrition communautaire (c.-à-d. Kids in the Kitchen ou Livin' Better).
- Organisation de démonstrations culinaires proposant plusieurs recettes.

6) Quel est le rôle de la diététiste en santé publique de ma zone communautaire?

Les diététistes en santé publique aident les organismes communautaires ayant des besoins liés à l'alimentation et à la nutrition. La diététiste en santé publique de votre zone communautaire peut travailler avec vous pour créer un changement durable dans votre organisme et fournir des ressources supplémentaires en nutrition. Elle s'assurera que les éducateurs et éducatrices bénévoles sont prêts à traiter votre demande et à répondre à toutes vos questions. La liste des coordonnées des diététistes/nutritionnistes en santé publique de votre zone communautaire ci-dessous est accessible à l'adresse : <https://wrha.mb.ca/fr/sante-publique/services/promotion-de-la-nutrition/>. Si vous ne savez pas précisément dans quelle zone communautaire se trouve votre organisme, veuillez consulter les cartes Mango de l'ORSW à l'adresse (en anglais seulement) : <https://mangomap.com/cgreenwpg/maps/c45dba50-027a-11e6-b4e0-22000bb3a3a1/referral-lookup?preview=true#>.

7) Quels sujets ne relèvent pas des compétences d'un éducateur ou éducatrice en nutrition communautaire?

Le champ d'activité des éducateurs et éducatrices ne permet pas au bénévole de fournir des renseignements ou des conseils sur des problèmes de santé précis (comme le diabète ou la cardiopathie), les régimes alimentaires thérapeutiques, les programmes de perte de poids et les suppléments de vitamines et minéraux ou les suppléments à base de plantes. La diététiste en santé publique de votre zone communautaire peut vous aider à trouver un professionnel de la santé, comme une diététiste en pratique privée, si vous avez besoin d'un contenu de présentation qui ne relève pas des compétences des éducateurs et éducatrices en nutrition communautaire.

8) Y a-t-il un nombre minimum de personnes qui doivent assister à une présentation animée par un éducateur ou une éducatrice en nutrition communautaire?

L'exigence de participation minimale pour demander les services d'un éducateur ou une éducatrice est de quatre participants. Si moins de quatre personnes se présentent à la séance, l'annulation de la présentation est à la discrétion de l'éducateur ou l'éducatrice et à celle de l'organisme. Nous recommandons fortement qu'un membre du personnel assiste à la séance. La participation de l'employé à la séance peut approfondir ses connaissances du sujet et des ressources accessibles dans la zone communautaire, qui peuvent ensuite servir à soutenir des membres de la collectivité à l'avenir.

9) Quel est le processus pour demander les services d'un éducateur ou une éducatrice en nutrition communautaire?

Pour demander les services d'un éducateur ou une éducatrice, vous devez remplir le formulaire *Request for Community Nutrition Educator Service* que vous pouvez obtenir en ligne à l'adresse : <https://www.emailmeform.com/builder/form/BQabato8f3a0e8gvfN5x>. Si vous avez des questions ou besoin d'aide pour remplir le formulaire, veuillez communiquer avec la diététiste en santé publique de votre zone communautaire (FAQ n° 6) ou un responsable du ÉNC (FAQ n° 15).

10) Que se passe-t-il une fois mon formulaire de demande soumis?

Une fois votre formulaire soumis, vous recevrez un courriel de confirmation. La diététiste en santé publique de votre zone communautaire communiquera avec vous pour obtenir des renseignements supplémentaires, clarifier certains détails et déterminer si votre demande satisfait aux exigences du ÉNC.

Si votre demande est acceptée, la diététiste en santé publique communiquera de nouveau avec vous lorsqu'un éducateur ou une éducatrice en nutrition communautaire aura été jumelé à votre demande ou si nous ne sommes pas en mesure de le faire.

11) Quel est le délai de demande de services d'un éducateur ou une éducatrice en nutrition communautaire?

Il faut prévoir au moins trois semaines pour accorder le temps nécessaire à l'achèvement du processus de demande. Le programme ÉNC fait appel à des bénévoles et il est donc parfois impossible de satisfaire certaines demandes. Veuillez planifier en conséquence afin que d'autres dispositions puissent être prises si un éducateur ou une éducatrice en nutrition communautaire n'est pas disponible.

12) Que se passe-t-il si l'éducateur ou l'éducatrice en nutrition communautaire est malade ou ne peut se présenter à mon événement?

Si l'éducateur ou l'éducatrice qui vous a été désigné est malade, ou incapable de se présenter à l'événement de votre organisme en raison d'une urgence, il ou elle communiquera directement avec vous. Veuillez vous assurer que l'éducateur ou l'éducatrice a votre numéro de téléphone. Si votre demande peut être reportée, la diététiste en santé publique communiquera alors avec vous et recommencera le processus pour jumeler un éducateur ou une éducatrice à votre demande.

13) Quel suivi sera fait une fois que l'éducateur ou l'éducatrice a terminé la demande?

Une fois que l'éducateur ou l'éducatrice a terminé la demande, vous pouvez faire un suivi avec la diététiste en santé publique de votre zone communautaire et indiquer tout commentaire et toute question ou préoccupation. Veuillez remplir le formulaire *Agency Post-Placement Evaluation*. Ce formulaire vous sera envoyé par courriel après la séance et est accessible à l'adresse (en anglais seulement):

<https://www.emailform.com/builder/form/y0MvtBsCbW29gPJmZ2xcYaf>.

Vous pourriez également être invité à participer à une entrevue ou à un groupe de discussion aux fins d'évaluation du programme ÉNC.

14) Combien de fois puis-je demander les services d'un éducateur ou une éducatrice en nutrition communautaire?

Le nombre de fois où vous pouvez demander les services d'un éducateur ou une éducatrice en nutrition communautaire n'est pas limité. Si vous avez besoin de soutien continu du programme ÉNC, la diététiste de votre zone communautaire peut chercher d'autres façons de répondre aux besoins de votre groupe en matière d'éducation.

15) À qui dois-je m'adresser si j'ai des commentaires, des questions ou des préoccupations au sujet du programme ÉNC ou d'un éducateur ou une éducatrice bénévole?

Veuillez communiquer avec les responsables du programme ÉNC pour toute question au sujet du programme ÉNC ou des bénévoles à l'adresse : publichealthnutrition@wrha.mb.ca.